

## RETOUR SUR LA FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE PRORÉFEI ORGANISÉE AUPRÈS DU GROUPE CLAYENS NP



Les 24 et 25 juin derniers, le groupe [Clayens NP](#), spécialiste de la transformation de matière plastique et métalloplastique, adhérent de [Plastipolis](#), Pôle de compétitivité de la Plasturgie, a formé les référents énergie de six de ses sites. Cette formation s'est déroulée dans le cadre du [programme PROREFEI](#), et a été animée par ROZO.

La formation est composée d'un MOOC (formation en ligne), d'une formation présentielle de deux jours et d'un accompagnement individuel en situation de travail de deux jours et demi sur site. Les coûts pédagogiques peuvent être pris en charge à hauteur de 50% ou 100% pour les [entreprises éligibles](#).

La formation présentielle de deux jours vise à s'approprier le rôle et le positionnement de référent énergie en industrie, la méthodologie pour la mise en place d'une démarche de performance énergétique et identifier des axes d'amélioration de son entreprise.

PROREFEI s'intègre dans les actions de maîtrise des énergies menées par Clayens NP depuis plusieurs années, permettant de former et accompagner ses référents énergie tout en créant une dynamique de réflexion au sein du groupe, grâce à cette formation interne.

Ces collaborateurs poursuivent à présent leur parcours via un accompagnement individuel sur site de deux jours et demi pour mettre en œuvre des actions concrètes d'optimisation.

---

**Interview croisée de deux acteurs de cette dynamique : Nicolas Tavares Gomes (chef de projet maintenance et énergie groupe) et Sébastien Maréchal (responsable Maintenance, Sécurité, Environnement et Énergie du site NP Simonin de Saône (25)) qui participent à la formation.**

---

**Quel est le contexte initial de NP Clayens sur la maîtrise de l'énergie (soumis à l'audit réglementaire/ISO 50001 ?) ? L'entreprise avait-elle des objectifs de performance énergétique définis ?**

**Nicolas Tavares Gomes (NTG) :** *Une démarche formalisée de maîtrise des énergies a été initiée au sein du groupe CLAYENS NP et plus précisément sur le site CLAYENS NP (maison mère située à Genas, 69).*

*Depuis 2017 nous avons lancé la mise en place d'un SMé (système de management de l'énergie), ayant obtenu la certification ISO 50001 en Novembre 2017 pour la maison mère, puis avril 2018 pour le site NP GERMANY. Depuis, nous avons amélioré notre SMé et commencé à le déployer sur l'ensemble des filiales du groupe avec en premier lieu la réalisation d'un audit énergétique. D'autant plus que le seul site du groupe à être soumis à l'audit énergétique obligatoire est le site de GENAS, nous n'avons aucune obligation réglementaire à mener cette démarche sur les autres sites.*

**Quelles sont vos missions liées à l'énergie chez Clayens NP ? Faites-vous partie d'une équipe énergie ?**

**NTG :** *Mon poste au sein du groupe CLAYENS NP s'intitule « chef de projet maintenance et énergie » et je dépends directement du Directeur maintenance HSE et Énergie du groupe. Mon rôle est de définir et orchestrer les outils et méthodes de travail, identifier les pistes d'amélioration, déployer les plans d'action adéquats et piloter la démarche énergie au niveau du groupe.*

*L'équipe énergie à laquelle j'appartiens est composée de mon directeur et moi-même afin de piloter la démarche énergie du groupe, mais indirectement mon équipe énergie est aussi constituée de l'ensemble des équipes énergies du groupe avec lesquelles je collabore*

(responsable maintenance, responsable qualité, **Service Achat**, technicien HSE...).

**Sébastien Maréchal (SM)** : Ma mission énergie chez Clayens NP est de rendre compte de nos différentes consommations avec une gestion des coûts et d'un suivi les plus fins possibles, et ce, au minimum mensuellement.

Aucune équipe dédiée n'a encore été créée sur site mais nous allons bientôt en mettre une en place.

“ Le programme PROREFEI était la solution idéale pour ne pas simplement avoir une formation en interne mais acquérir des compétences et connaissances en externe afin d'avoir un œil critique sur le système groupe. - NTG ”

**Qu'est-ce qui vous a incité à organiser une formation interne au groupe Clayens NP ? Qu'est-ce qui vous a incité à participer à ce parcours de formation PROREFEI ?**

**NTG** : La formation des collaborateurs les plus concernés par notre décision de lancer un processus de management de l'énergie sur l'ensemble des sites était pour moi une évidence.

Le programme PROREFEI était la solution idéale pour ne pas simplement avoir une formation en interne mais acquérir des compétences et connaissances en externe afin d'avoir un œil critique sur le système groupe.

**SM** : Je souhaitais avoir tous les outils en main pour relever au mieux le défi de la gestion d'énergie et d'amélioration continue (technique et financière).

**Quel(s) sujet(s) d'accompagnement avez-vous choisis ? Quelle suite à votre parcours ?**

**SM** : Pour la suite du parcours dans la phase d'accompagnement sur site, je travaillerai plus précisément sur la mise en place d'un plan de comptage, ainsi que la définition des IPE (Indicateurs de Performance Énergétique).

**Selon vous, quels sont les intérêts de cette formation ?**

**NTG** : Cette formation permet d'ouvrir « les chakras » de chacun et apprend aux stagiaires à voir certains aspects de leur quotidien d'une autre manière. Des tâches qui auraient pu paraître sans but et être simplement chronophages prennent tout leur sens.

**SM** : Cela a permis de mettre à plat toute la norme de façon explicite et de mettre en place de A à Z une gestion énergétique sur un site ainsi que les notions d'amélioration possible.

**Une fois la formation terminée, quelles seront les prochaines étapes / objectifs dans le management énergétique chez Clayens NP ?**

**NTG** : Les prochaines étapes seront de continuer à réaliser des audits énergétiques sur les sites où cela n'a pas encore été fait et déployer au sens large notre SMé sur l'ensemble des sites. L'étape suivante serait de manager les usages énergétiques les plus importants de tous les sites avec un outil logiciel et des compteurs autonomes.

**SM** : Il s'agira de mettre en place une gestion énergétique suivie avec un plan d'amélioration selon les gains définis dans la revue énergétique et d'assurer le suivi avec un outil concret.

■ ROZO - 2020